

MANDEMENT

confirmant l'existence de la Communauté des "Sœurs du Précieux-Sang."

JOSEPH LAROCQUE,

par la grâce de Dieu et la faveur du
Siège Apostolique
Evêque de Saint-Hyacinthe,
Assistant au trône pontifical, etc., etc.

*A ses très chères filles en Dieu, les Sœurs
du Précieux-Sang, établies en la pa-
roisse de Notre-Dame du Rosaire de
Saint-Hyacinthe, Salut et Bénédiction
en Notre-Seigneur.*

Après avoir de nouveau et bien mûre-
ment réfléchi devant le Seigneur, durant
la Visite Pastorale que Nous commen-
çâmes dans votre Monastère, le vingt-
cinq du mois de Novembre dernier,
Nous éprouvons un sensible bonheur,

36185